

CODE DE CONDUITE CORDAID

Cordaid croit qu'un monde où chacun peut vivre dans la dignité est possible. Un monde où les gens peuvent briser les barrières de la pauvreté et de l'exclusion, et influencer les décisions qui les concernent. Un monde où l'économie n'est pas guidée par la cupidité et la croissance, mais par l'inclusion, la justice sociale et l'égalité des sexes. Ce monde est notre objectif. Nous y travaillons dans tout ce que nous faisons. Dans notre travail vers cette réalité, Cordaid est dirigée par les valeurs fondamentales de responsabilité, de diversité et d'inclusion, de durabilité et de respect. Tout type de préjudice, de mauvaise conduite ou de ressources détournées de notre mission met en péril nos efforts.

Alors que nous travaillons à la réalisation de notre vision Cordaid, nous utiliserons ce Code de Conduite comme guide pour nous aider à manœuvrer à travers les dilemmes éthiques qui peuvent survenir au cours de notre travail. Ce Code de Conduite définit les normes partagées de comportement que chaque représentant de Cordaid devrait pouvoir attendre de la direction, du personnel et des autres représentants (y compris les consultants, les volontaires et les stagiaires) et qu'ils y adhèrent à tout moment. Se conformer à ce code de conduite nous aidera à garantir que Cordaid est un lieu de travail sûr et accueillant pour tous, que nous traitons toute personne qui entre en contact avec Cordaid avec respect et dignité, et que nous utilisons tous les pouvoirs, les autorités, les actifs, les ressources et les fonds qui nous sont confiés de manière appropriée.

EN TANT QUE REPRÉSENTANTS DE CORDAID :

NOUS REPRÉSENTONS CORDAID

- Nous savons que nous sommes considérés comme des représentants de Cordaid à tout moment - à la fois en ligne et hors ligne, à l'intérieur et à l'extérieur du bureau, ainsi que pendant et en dehors des heures de travail.
- Nous nous comportons donc de manière professionnelle et sensible aux coutumes, valeurs, culture, tenue vestimentaire et religions locales.
- Nous adhérons aux lois nationales et internationales dans les limites de la conscience.
- Nous comprenons et respectons les valeurs fondamentales et l'identité de l'organisation.

NOUS ASSURONS LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE TOUTE PERSONNE QUI ENTRE EN CONTACT AVEC CORDAID

- Nous évaluons et réduisons les risques potentiels de nos activités et, conformément à notre rôle, nous prenons les mesures appropriées pour éviter tout préjudice aux enfants, aux jeunes et aux adultes.
- Nous n'utiliserons ou ne distribuerons pas sciemment des produits ou des fournitures dangereux, ni n'agissons à l'encontre des règles de sécurité de Cordaid et des normes professionnelles et éthiques de notre travail.
- Nous n'utiliserons pas, ne porterons pas et ne stockerons pas d'armes ou de munitions. Le personnel civil ou militaire armé n'est pas autorisé dans les voitures, bureaux ou logements de Cordaid. Des exceptions ne peuvent être accordées que par le CSSC (Comité pour la sûreté, la sécurité et les crises).
- Nous n'exercerons pas les activités de Cordaid sous l'influence de toute substance liée aux médicaments sans ordonnance (y compris l'alcool), légale ou illégale, qui pourrait affecter notre capacité à exercer nos fonctions efficacement, car une telle influence pourrait mettre en danger notre propre sécurité, y compris celle de nos collègues, des membres du public et affecter négativement la réputation de Cordaid. Nous n'utilisons pas, n'achetons pas, ne vendons pas, ne possédons pas et ne distribuons pas de drogues illégales.

NOUS AGISSONS DE MANIÈRE PACIFIQUE ENVERS TOUS

- Nous agissons de bonne foi et veillons à ce que notre comportement reflète l'équité, le respect, la courtoisie, la dignité et l'honnêteté.
- Nous agissons avec sensibilité et ne stéréotypons pas les personnes en fonction de leur identité et de leur expression sexuelles, de leur race, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur culture, de leur sexualité, de leur âge, de leur état civil, de leurs capacités ou incapacités, de leur état de santé, de leur apparence ou d'une combinaison de ces facteurs.
- Nous célébrons la diversité et remettons en question les préjugés, les obstacles structurels et les préjugés inconscients que nous rencontrons chaque fois que nous pouvons le faire en toute sécurité. Nous n'acceptons pas la discrimination, en particulier les comportements hostiles, les commentaires ou le traitement différencié des personnes en fonction de leur identité.
- Nous ne crions pas, ne menaçons pas, ne maudissons pas, n'insultons pas, n'aliénons pas, n'intimidons pas et ne harcelons pas nos collègues ou d'autres personnes. Nous contribuons à un environnement de travail psychologiquement sûr. Les superviseurs à tous les niveaux ont la responsabilité particulière de promouvoir cela et d'agir avec soin lorsque des préoccupations sont exprimées.
- Nous n'utilisons pas l'agression ou la violence physique contre quiconque.
- Nous nous exerçons à prendre conscience du pouvoir que nous détenons dans la société et dans notre travail, nous nous engageons à utiliser nos pouvoirs de manière responsable et nous partageons nos pouvoirs lorsque cela est possible.

NOUS PRÉVENONS ET AGISSONS EN CAS D'EXPLOITATION, D'ABUS ET DE HARCÈLEMENT SEXUELS

- Nous n'exploitons pas, n'abusons pas et ne harcelons pas sexuellement une personne. Nous ne nous engageons pas dans des actes sexuels ou une intimité non désirée obtenus par une position de pouvoir inégale ou forcés ou sous pression de quelque manière que ce soit, ou toute relation qui peut être perçue comme étant de nature exploitante.
- Nous ne nous livrerons pas à des actes sexuels avec des enfants de moins de 18 ans (quel que soit l'âge de la majorité ou l'âge du consentement au niveau local). La croyance erronée en l'âge d'un enfant ne constitue pas une défense. Nous ne produisons, ne consommons, n'achetons, ne vendons, ne possédons et ne distribuons pas de matériel pédopornographique.
- Nous n'aurons pas de relations sexuelles - rémunérées ou non - avec des personnes qui participent actuellement aux programmes de Cordaid ou qui bénéficient directement du travail de Cordaid (y compris les membres de la famille immédiate des bénéficiaires directs) car de telles relations risquent d'être basées sur la dépendance et de saper la crédibilité et l'intégrité de notre travail.
- Nous ne demanderons ni n'accepterons d'actes sexuels ou d'autres faveurs en échange d'argent, de promesses ou d'offres d'emploi, d'aide ou d'autres avantages, biens ou services.
- Nous ne ferons pas de remarques ou de "blagues" à caractère sexuel qui pourraient être interprétées comme dégradantes, misogynes, transphobes, minimisant ou faisant l'apologie de la violence sexualisée, ou blâmant la victime.
- Nous pouvons avoir des relations intimes avec des collègues consentants pour autant qu'il n'y ait pas de déséquilibre hiérarchique ou de pouvoir *de fait* et qu'une séparation des tâches professionnelles soit en place. Afin d'éviter tout conflit d'intérêts, nous divulguons les relations pertinentes de manière proactive afin que, le cas échéant, des ajustements de rôle puissent être effectués.

NOUS RESPECTONS ET DÉFENDONS LES DROITS HUMAINS FONDAMENTAUX DE TOUS, EN PARTICULIER DES ENFANTS ET DES JEUNES

- Nous ne participerons pas et ne tolérerons pas les pratiques d'exploitation, notamment le travail forcé et le travail des enfants, l'emploi illégal, l'esclavage moderne et la traite des êtres humains.
- Nous nous assurons, dans la mesure du possible, que les biens et services achetés sont produits et livrés dans des conditions qui n'impliquent pas l'abus ou l'exploitation de toute personne et qui ont le moins d'impact négatif sur l'environnement.
- Nous ne contribuerons pas, intentionnellement ou par négligence, aux dommages environnementaux et nous nous efforcerons, dans le cadre de notre rôle, de les prévenir.

NOUS UTILISONS LES TECHNOLOGIES, LES DONNÉES ET LES MÉDIAS DE MANIÈRE RESPONSABLE ET ÉTHIQUE

- Nous utilisons les ordinateurs et autres équipements de l'organisation dans le cadre de nos responsabilités professionnelles. Une utilisation personnelle raisonnable est acceptée tant qu'elle n'interfère pas avec le travail de Cordaid.
- La visualisation intentionnelle, le téléchargement, la création, la distribution ou le traitement de matériel inapproprié, y

compris, mais sans s'y limiter, les messages pornographiques, diffamatoires, abusifs, sexistes, racistes ou autrement préjudiciables, sur l'équipement Cordaid n'est pas autorisé.

- Nous utilisons les médias sociaux conformément au présent code de conduite et aux directives (de sécurité) applicables.
- Nous représentons les résultats et les données avec précision.
- Nous traitons les données conformément aux réglementations en vigueur et nous protégeons toute information personnelle recueillie auprès des individus qui pourrait les mettre en danger.
- Nous veillons à la dignité et à l'authenticité des représentations dans les expressions médiatiques, et recherchons le consentement éclairé des personnes représentées.

NOUS PRENONS SOIN DES BIENS, RESSOURCES, FONDS, ACTIFS ET INFORMATIONS DE CORDAID

- Nous n'endommagerons pas, ne détournerons pas ou ne volerons pas la propriété, les ressources, les fonds, les actifs ou les informations de Cordaid de manière délibérée ou par négligence. Nous les utilisons de manière responsable, conformément à leur objectif et nous en rendons compte de manière précise et transparente.
- Nous ne nous engagerons pas dans la fraude ou la corruption, y compris l'acceptation ou l'offre de pots-de-vin ou l'exercice d'une influence indue pour obtenir un avantage pour nous-mêmes, Cordaid ou une tierce partie.
- Nous menons nos activités dans le respect des lois et des normes nationales et internationales. Nous ne contribuons pas au financement du terrorisme, nous ne livrons pas au blanchiment d'argent et nous ne pratiquons pas l'évasion fiscale.
- Nous maintenons une confidentialité appropriée des informations et des connaissances et protégeons les droits de propriété intellectuelle.

NOUS ÉVITONS TOUT CONFLIT D'INTÉRÊTS RÉEL OU PERÇU

- Nous n'utiliserons pas notre position de pouvoir ou d'autorité pour notre propre avantage personnel, financier, professionnel, politique ou social ou celui de notre famille et de nos amis.
- Nous refusons les cadeaux monétaires qui nous sont offerts en tant que représentants de Cordaid. Cela inclut les articles qui sont utilisés de manière similaire à l'argent (par exemple, les bons) ou les articles qui peuvent facilement être convertis en argent. Nous refusons les offres de cadeaux et d'hospitalité qui peuvent résulter en un conflit d'intérêt potentiel, perçu ou réel.
- Le don et l'acceptation de petits cadeaux symboliques et d'hospitalité peuvent être autorisés à condition que ces cadeaux ne dépassent pas la limite monétaire spécifiée localement ou une valeur de 25 € (la valeur la plus faible) et qu'ils soient uniques ou irréguliers par nature. Nous refuserons poliment tout cadeau symbolique qui dépasse la valeur monétaire spécifiée. Cependant, dans les cas où refuser de tels cadeaux est considéré comme insensible, nous les ferons déclarer dans le registre des cadeaux et les remettrons à Cordaid.
- Nous n'entamerons pas de relation d'affaires entre les membres de notre famille (élargie) et Cordaid ou les organisations partenaires sans suivre les procédures de passation de marchés, déclarer le conflit d'intérêt potentiel et nous récuser du processus de sélection.

- Nous veillons à ce que les procédures de recrutement et de passation de marchés suivent des processus pertinents et soient fondées sur le mérite.

NOUS SIGNALONS LES INFRACTIONS AU CODE DE CONDUITE ET LES TRAITONS DE MANIÈRE APPROPRIÉE

- Nous reconnaissons que la promotion des normes établies dans ce Code de Conduite est une responsabilité partagée par tous les représentants de Cordaid.
- Lorsque nous suspectons une violation du Code de Conduite par un représentant de Cordaid, nous avons le devoir de le signaler via **EthicsPoint** ou en utilisant l'une des lignes de rapport décrites dans les **procédures opérationnelles standard (SOPs) d'intégrité** de Cordaid.
- Lorsque nous sommes les personnes affectées par un comportement inapproprié, nous savons que nous sommes encouragés à le signaler également. Cela permettra à Cordaid de remplir sa responsabilité d'arrêter tout préjudice, de soutenir toutes les personnes affectées par la violation et de prendre les mesures appropriées.
- Nous comprenons que pour les employés de Cordaid, ce Code de Conduite est directement lié au contrat de travail. Lorsqu'une violation est établie, des mesures disciplinaires proportionnées - allant de l'avertissement au licenciement - seront prises conformément à nos procédures opérationnelles standard en matière d'intégrité.

NOUS DIVULGUONS DE MANIÈRE PROACTIVE TOUTE TENSION

- Nous divulguons de manière proactive, dès que possible et sur demande, toute tension potentielle entre notre comportement et ce code de conduite aux RH, en particulier tout antécédent pertinent d'inconduite en matière d'intégrité, les relations existantes (par exemple, lorsqu'au moment du recrutement ou pendant la période d'emploi, le membre du personnel est en relation avec un autre représentant de Cordaid, un bénéficiaire de subvention, un entrepreneur, un membre de la communauté ou s'est marié à un enfant de moins de 18 ans avant d'être employé par Cordaid), tout antécédent personnel ou toute relation pertinente avec des représentants du gouvernement et l'armée, et tout conflit d'intérêts réel ou perçu.
- Nous reconnaissons que Cordaid est ouvert à la discussion sur les risques et les options d'employabilité des individus qui divulguent ouvertement des tensions (potentielles), et que la fourniture d'informations trompeuses, y compris l'omission de divulgations pertinentes, peut constituer une faute en soi.

Cordaid adhère également au Code de Conduite de l'IFRC/ICRC qui est applicable dans tous les contextes humanitaires/conflictuels.

Cordaid et ICCO ont uni leurs forces à partir du 1er janvier 2021.

Ce code de conduite consolide les codes de conduite de Cordaid et d'ICCO (datés respectivement de 2018 et 2020), ainsi que toutes les versions précédentes. Il consolide également le Code de conduite de Cordaid pour l'utilisation des moyens de communication de 2009. Lorsque Cordaid est mentionné, ICCO est également inclus car ICCO fait partie de Cordaid.